

Trescott a été reçu officiellement le 25 avril par M. Montero. Dans des conférences ultérieures, M. Trescott a présenté, de la part du Chili, une proposition d'armistice, à condition que le Chili garderait définitivement Arapaca et que le Pérou vendrait Arica au Chili.

M. Montero a déclaré ne pas accepter ces propositions.

DANS LE SUD ORANAIS

On écrit du Sud oranais, le 6 mai, au *Journal de Genève* :

Le général Saussier, dont je vous ai annoncé le passage à El-Aricha le 25 avril, a été satisfait de sa tournée dans le Sud-Ouest de la province d'Oran.

Il a été surpris de voir, malgré la longue durée de cette campagne, les troupes dans un si bon état.

Il n'a pas été, cependant, sans remarquer qu'elles avaient besoin de repos.

Il est dans les colonnes des bataillons qui sont dans le Sud depuis plus d'une année, et qui auraient certainement besoin d'un séjour de quelques mois dans une garnison pour se remettre et le physique et le moral.

On ne se rend pas bien compte en France de ce qu'a été cette campagne pour la troupe.

Coucher plus d'une année sur la terre, exposé aux piqures cruelles de toutes sortes de reptiles et d'insectes, scorpions, tarentules, vipères, etc.; marcher par tous les temps et à toute heure du jour et de la nuit; faire des étapes variant de 25 à 45 kilomètres; boire de l'eau des rivières, véritable eau d'égoût, ou des eaux de puits salpêtrés et fétides, heureux encore quand on en rencontre sur sa route; n'avoir pour se garantir contre le soleil meurtrier de l'Afrique ou contre les rigueurs d'un hiver vraiment sibérien, qu'une simple toile de tente; manger de la viande de qualité très inférieure, et du riz à l'eau; avoir toutes les fatigues du service en campagne; être privé de tout contact avec la vie civilisée, et avoir la perspective d'être frappé par un balles arabe, ou celle moins belle de succomber à la fièvre; en voilà certes plus qu'il n'en faut pour démontrer qu'après une année de cette existence, quelques mois de repos sont bien mérités.

Il y a, dans les villes de la province d'Oran, des bataillons de ligne venus de France qui, jusqu'à ce jour, n'ont pas changé de garnison, et qui, s'ils comptent une campagne d'Afrique, n'auront pas à se plaindre des fatigues qu'ils ont éprouvées; il ne serait que justice de faire relever pour quelque temps, par ces troupes fraîches et intactes, les soldats qui sont épuisés et qui ont besoin de prendre des forces pour l'avenir.

LES VOLS DE LA POSTE DE PARIS

On lit dans la *Gazette des Tribunaux* :

Le vol commis le mois dernier, dans les bureaux de la Poste, aura eu ce bon résultat de faire rechercher et trouver les auteurs de plusieurs autres détournements commis au préjudice de cette administration.

M. Kuehn, commissaire de police chargé de cette enquête importante, a voulu voir clair dans les fouillis des réclamations venues de tous les points du territoire, et l'on va voir que ses efforts ne demeureront pas stériles.

Les mandats internationaux n'arrivent pas directement aux destinataires comme cela se pratique pour les mandats ordinaires. Ils sont prévenus par l'administration centrale d'avoir à aller en toucher le montant au bureau de poste qui dessert leur domicile. Depuis quelque temps plusieurs personnes qui attendaient des fonds venant de l'étranger étaient allées les réclamer, et on avait constaté que ces mandats avaient été touchés et que de fausses signatures avaient été apposées sur les registres d'embarquement.

Le débardeur souriait depuis un instant. Il avança la main, ramassa la pièce qui se trouvait devant lui, la souleva d'un air connaisseur et s'écria :

— Comment infirme, tu oses prétendre que cette pièce-là n'est pas bonne ! Je voudrais bien en avoir un millier comme ça, moi, et je m'en arrange !

Voilà vingt-quatre sous; je vais rendre la monnaie à ces messieurs...

Dubief donna d'un air triomphant un grand coup de coudé à Terremonde.

Le garçon prit les vingt-quatre sous et s'éloigna en haussant les épaules.

Le débardeur fouillait dans sa poche pour payer le solde de leur pièce aux deux gredins qui riaient en eux-mêmes de la bonhomie de cet imbécile.

L'imbécile posa trois francs seize sous sur le coin de la table.

— Voilà... fit-il.

Puis il ajouta, en regardant le plus petit des deux hommes dans le blanc des yeux :

— Mais il ne faut pas la recommencer trop souvent, mon gros Dubief, ça finirait par te nuire !!!

Le faux monnayeur ainsi interpellé pâlit et demeura muet, immobile, la bouche béante.

Terremonde fit un mouvement pour s'esquiver.

— Le débardeur l'arrêta du geste en reprenant :

— Inutile de jouer des quilles, mon vieux Terremonde, je ne suis pas un ennemi... au contraire...

M. Kuehn compara ces signatures avec l'écriture de plusieurs employés, et ses soupçons ne tardèrent pas à se porter sur un jeune employé aux appointements de 1,500 fr. nommé Louis Debon, qui, après l'arrestation de Carry, auteur de plusieurs détournements et soupçonné du vol de l'armoire aux plus chargés, avait pris sa place dans son bureau.

Quelques jours après, le 2 mai, Debon avait pris un congé de maladie de dix jours, et allait en villégiature à Migno-Villars, près Pauligny (Jura).

Le 11, il demandait une prolongation, sa santé n'étant pas, disait-il, entièrement rétablie.

M. Kuehn, qui se tenait au courant des faits et gestes de Debon, devina la manœuvre. Il comprit que ce jeune homme désirait se tenir à proximité de la frontière pour passer en Suisse, aussitôt qu'il se sentirait menacé. Il para le coup en faisant décerner contre lui un mandat d'amener par M. Habert, juge d'instruction, et mardi, deux agents de la sûreté le capturaient dans son village. Il leur avoua presque aussitôt ses détournements.

Dès qu'il reçut la nouvelle de cette arrestation, M. Kuehn se rendit dans le garni habité par Debon, dans le quartier Saint-Avoise, et y saisit divers objets sur la provenance desquels le jeune employé aura à s'expliquer.

Debon est arrivé hier soir à Paris et a été immédiatement écroué au Dépôt.

UN TOUR SUR LA FRONTIÈRE

Depuis l'annexion de l'Alsace-Lorraine et les immenses travaux défensifs exécutés par le gouvernement allemand à Metz et à Strasbourg, la plupart des places fortes du Rhin sont devenues inutiles, ou, du moins, ont perdu de leur importance.

Ainsi Landau, qui a joué un si grand rôle dans notre histoire militaire, va être démantelé. Il en sera probablement de même pour Worms et pour Germersheim, où les Allemands ont construit, en 1835, un camp retranché destiné à couvrir Mayence contre une attaque venant de Strasbourg. Quant aux fortifications de Spire et de Philipsbourg, elles n'existent plus depuis longtemps. Avant la guerre, le gouvernement prussien avait eu l'intention de fortifier Mannheim, qui commande le passage du Rhin entre les vallées du Mein et du Danube; mais cette ville est actuellement couverte par Strasbourg.

La première place importante que l'on rencontre après Strasbourg, en descendant le Rhin, est Mayence. Cette ville est le centre des grandes routes et des chemins de fer qui mènent de Coblenz, de Metz et de Strasbourg à Berlin.

Son système défensif se compose de trois enceintes :

1° L'enceinte bastionnée, qui entoure la ville et que l'on a considérablement élargi de 1873 à 1877, du côté du Nord-Ouest;

2° Une ceinture de six forts détachés qui communiquent entre eux;

3° Une série d'ouvrages plus avancés, construits à une distance moyenne, de 2,700 mètres des précédents, et dont le plus grand et le plus solide se trouve au Sud, sur une hauteur très dangereuse pour la place.

Sur la rive droite du Rhin se trouve Cassel, qui sert de tête de pont à Mayence. Cette ville est également fortifiée et entourée d'ouvrages détachés.

Elle est reliée à Mayence par trois ponts; un pont de bateaux de cinq cent cinquante mètres de long, un pont fixe pour le chemin de fer, et un troisième pont, d'une longueur de mille mètres, sur lequel passe le chemin de fer de Mayence à Darmstadt.

Mayence est aujourd'hui le grand entrepôt militaire de l'Allemagne occidentale. Elle sert de base d'opération et de ravitaillement sur le Rhin, le rôle purement actif en cas de guerre avec la France, étant abandonné aux deux grandes forteresses d'Alsace-Lorraine.

En descendant le Rhin, nous arrivons à Coblenz. Comme Mayence et Cassel, cette place, construite sur la rive gauche du Rhin, au confluent de la Moselle, forme avec la célèbre citadelle d'Ehrenbreitstein, qui est si élevée sur la rive droite, une seule et même forteresse. Les

deux places sont reliées par un pont de bateaux et un pont en fer.

Outre son enceinte, Coblenz est défendue par quatre forts détachés, dont trois sont construits sur la rive gauche du Rhin, et l'autre sur la rive droite. Quant au fort d'Ehrenbreitstein, il peut être considéré comme la citadelle de la place. Il s'élève inépuisable sur un rocher escarpé qui domine le fleuve et la ville.

De même que Mayence, Coblenz est un grand entrepôt militaire. Son arsenal renferme les quatre cent pièces de gros calibre qui forment l'un des deux parcs de siège de l'armée allemande. Cette ville est, en outre la station de la flottille des monitors du Rhin qui comprend six bâtiments armés chacun de deux pièces de marine.

Nous arrivons enfin à la dernière forteresse importante de la vallée du Rhin, Cologne.

Avant 1870, Cologne était une place peu importante; depuis cette époque, les Allemands en ont fait un de leurs grands boulevards sur la frontière occidentale.

L'ancienne enceinte de la ville a été démolie en partie et portée plus en avant. La seconde enceinte doit comprendre une série d'ouvrages détachés d'importance secondaire. Une troisième enceinte sera formée de forts plus éloignés de la place et construits sur le modèle de ceux de Metz et de Strasbourg.

Un certain nombre de ces ouvrages sont terminés, et d'autres en cours d'exécution.

L'en-bleme ne sera guère complété avant 1886. Enfin, comme Mayence et Coblenz, Cologne a une tête de pont sur la rive droite du Rhin. Cette tête de pont est la petite place forte de Deutz.

Couverte du côté de la France par Metz, Strasbourg et les autres forteresses que nous venons d'énumérer, Cologne a toute sa liberté d'action pour la défense du Rhin inférieur et pour la surveillance des débouchés de Liège et de Maëstricht.

En réalité, ses fortifications sont uniquement dirigées contre la Belgique et n'ont d'autre but que de servir de base d'opérations aux armées allemandes pour l'envahissement de la vallée de l'Escaut. — (France)

DÉPARTEMENTS

(Service spécial du *Republicain du Rhône*)

LOIRE

Saint-Etienne, 19 mai. — M. Janin, le libraire de la rue de la République, beau-père de M. Dard-Janin, adjoint, vient de mourir.

Né en 1806, fils de M. Georges Janin, avoué près le tribunal civil de Saint-Etienne, il était le frère de Jules Janin, le brillant critique des *Débats*, membre de l'Académie française.

Il fut propriétaire du *Mercurie ségusien*, de 1832 à 1848, année où il eut à subir les tracasseries de la police qui devint celle du coup d'Etat.

Il fut ensuite imprimeur de la *Sentinelte populaire*, dont les rédacteurs étaient Antide Martin et Leneveu.

M. Janin se retira de la vie politique en 1852; mais ses opinions républicaines étaient connues du parti républicain dont il avait l'estime et auquel il a toujours rendu des services quand il l'a pu.

Rive-de-Gier, 19 mai. — Un sieur Fuzin, demeurant à Rive-de-Gier, rentrant chez lui mardi soir, trouva sa femme ivre et incapable de travailler. Il fut obligé de préparer lui-même le repas de ses pensionnaires.

Il fit des reproches à sa femme, et se porta sur elle à des voies de fait; il lui porta plusieurs coups de pied et de poing, à la suite desquels la femme Fuzin est morte au bout de trois jours.

La femme Fuzin s'adonnait constamment à la boisson.

Le parquet de Saint-Etienne est descendu à Rive-de-Gier, et a fait mettre Fuzin en état d'arrestation.

Fuzin, qui est un excellent travailleur, jouit de l'estime et de la considération générales.

LIII

— Pincés ! murmura Terremonde avec un accent plaintif. J'en étais sûr... je l'avais prévu...

— Tais ton bec ! commanda Dubief, tu vois que monsieur a l'air d'un bon enfant.

Il s'assit à la table de Théfer et reprit :

— Voyons, soyons sérieux... Vous êtes un farceur, pas vrai ? Vous aimez à rire un brin... Vous nous avez connu en prison et vous venez de nous reconnaître ici... Vos mandats d'amener et vos *mouches* dans la rue sont de la blague, et connaissant notre petit truc vous voulez vous informer si nous avons de l'ouvrage pour vous...

— Sais-tu lire ? demanda Théfer.

— Parbleu !...

— Eh bien alors, mon garçon, épèle un peu ça, et tu me diras ensuite ce que tu penses...

En disant ce qui précède le policier mit les deux mandats d'amener sous les yeux des faux monnayeurs qui restèrent atterrés.

— Vous voyez, continua Théfer, c'est bien vous que ça concerne : *Dubief, Terremonde, évadés de Clairvaux*... Je n'ai qu'à ajouter au bas : *Pris en flagrant délit d'émission de fausse monnaie*...

Terremonde tremblait de tout son corps.

— Emballez-vous... balbutia-t-il, et que ça soit fini !...

— Musèle ton grelot ! interrompit Dubief. Si monsieur nous a proposé de dialoguer en vidant une bouteille, c'est qu'il a des intentions qui ne sont pas du tout désagréables pour nous...

VAUCLUSE

Avignon, 19 mai. — A Avignon, un farceur, resté inconnu, vient de se livrer à une mystification du plus mauvais goût.

Ayant appris que le préfet donnait un dîner au ministre de l'Agriculture et à quelques fonctionnaires, s'est procuré une carte et en a fait tirer 250 à 300, aux maires, juges et fonctionnaires les plus connus. Ceux-ci ont endossé l'habit et la cravate blanche, pour se rendre au dîner officiel.

Mais déjà le préfet était prévenu par deux ou trois des mystifiés qu'il en verrait arriver d'autres.

Il fallait voir la mine attristée des malheureux, venus par le chemin de fer ou en voiture, et qui ont été obligés d'aller simplement au restaurant.

BOUCHES-DU-RHON

Marseille, 19 mai. — Dans la soirée d'avant-hier, mercredi, vers 9 heures, le chemin de la Corniche a été le théâtre d'une arrestation des plus audacieuses. La voiture des tramways de service d'été numéro 13, venait à vide de la station d'Endoume pour aller déposer au dépôt des Catalans. Arrivé près du pont de vallon des Aulies, le cocher aperçut quatre individus genre *nervis*, qui se placèrent en travers de la voie et se mirent à crier :

— Eh ! là bas ! arrêtez.

Le cocher, Joseph Gros, âgé de 30 ans, arrêta ses chevaux et quatre individus montèrent en voiture. Au moment où il allait lancer ses chevaux, Gros se retourna et aperçut le conducteur Philippe Bossel, âgé de 36 ans, aux prises avec deux des nouveaux venus, qui cherchaient à s'emparer de la sacoche, un d'entre eux même roulait déjà le conducteur dans la pous-sière du chemin.

Le cocher serra le frein et se porta au secours de son camarade, mais les deux autres compères lui sautèrent à la gorge. Une lutte s'engagea entre les deux employés des tramways et les quatre malfaiteurs.

Des jeunes gens d'Endoume arrivant sur les lieux attirés par les cris des deux victimes de cette agression odieuse et les malfaiteurs prirent la fuite. Bientôt accoururent les employés du dépôt et des écuries des Catalans qui donnèrent à leurs malheureux collègues les soins les plus pressés; le cocher Gros et le conducteur Bossel, avaient en effet le visage sanglant et tuméfié et le corps couvert de contusions.

Pendant ce temps on donnait la chasse aux malfaiteurs, et l'on était assez heureux pour s'emparer de deux d'entre eux dans les environs de Malmousquet. Conduits à la Permanence, ils ont été reconnus comme repris de justice.

M. Roth, commissaire de police de service de nuit à la Permanence, les a fait écrouer à la disposition du parquet et a ouvert une enquête pour découvrir les deux autres voleurs qui sont en fuite.

HERAULT

Montpellier, 19 mai. — Un nommé Charpy, ouvrier français, a été tué à Riols (Hérault), par quatre coups de revolver tirés par le sieur Cocozza, ouvrier italien travaillant comme lui aux chantiers de construction du chemin de fer.

Le meurtre a été accompli sans aucune provocation de la part de la victime.

A la suite de cet attentat, une grande agitation a régné dans tous les chantiers de Riols et des environs où travaillaient de nombreux ouvriers français et italiens.

Les ouvriers français ont parcouru les rues en chantant la *Marseillaise* et en criant : « Vengeance ! »

Le procureur de la République et le sous-préfet de Saint-Pons ont réussi à ramener le calme.

Neanmoins, des brigades de gendarmerie sont en permanence, car on craint des désordres sérieux. Le moment où auront lieu les obsèques de la victime.

L'assassin a été arrêté.

COUR D'ASSISES DU RHON

PRÉSIDENT DE M. MONTALAN, CONSEILLER

Audience du 19 mai 1882

Abus de confiance qualifié faux
L'accusé est le sieur Jean Vincent, chapelier, trésorier de la 15^e Société de secours mutuels.

— Tu ne manques pas d'intelligence, toi ! Théfer en riait.

— Je me le suis quelquefois laissé dire.

Théfer appela le garçon et lui commanda de lui apporter un verre de bourgogne et deux verres.

— C'est que nous n'avons pas encore dîné... insinua Terremonde.

— Eh bien qu'on fasse une forte omelette ! lard et qu'on nous serve une assiette assortie nous casserons une croûte tous les trois.

Terremonde commençait à se rassurer. vague sourire revenait à ses lèvres pâles.

— J'aime les situations franches... dit le garçon Dubief, allons-y carrément... Vous êtes de sûreté ?

— Un peu, mon neveu...

— Vous nous avez pincés... Puisque vous nous emballez pas *illico*, c'est que vous avez besoin de nous...

— C'est probable...

— Vous voulez des renseignements sur les gens que vous cherchez et que sans doute vous connaissez ?

— Non.

— Alors, de quoi s'agit-il ?

— Je vous le dirai tout à l'heure, quand nous aura donné l'omelette...

Le garçon posa sur la table les mets et les bouteilles commandés.

Théfer servit ses invités, se servit lui-même et reprit :

(A suivre)

M. Vincent, trésorier de la 15^e société de secours mutuels de Lyon, fut en 1870, remplacé dans ses fonctions par M. Avias, et celui-ci fut lui-même remplacé par M. Vincent en 1873, le nommé Jean Vincent.

Cet individu reçut en dépôt des mains de son précédent directeur dix obligations de 500 francs de la Ville de Lyon et conserva la gestion des intérêts pécuniaires de la société jusqu'au 1^{er} janvier 1882.

Ayant à cette date été relevé de ses fonctions, les comptes tenus par lui furent examinés, et un détournement d'une somme de 5,400 fr. fut constaté.

Mis en demeure de s'expliquer sur la cause de ce déficit, il prétendit avoir, quelques années auparavant, en changeant de logement, perdu les obligations qui lui avaient été confiées, mais l'examen de deux récépissés produits par lui, et d'apparence suspecte, ne permit point aux membres de la Société d'ajouter foi à cette allégation, et une plainte fut portée contre l'accusé.

Jean Vincent a tout d'abord persisté dans ses premières explications, mais il n'a point tardé à avouer qu'en 1873, il avait vendu deux des obligations qui lui avaient été confiées et que postérieurement à cette date après s'être fait avancer des fonds par un banquier de Lyon contre la remise en nantissement des huit autres, il avait fini par donner l'ordre de les vendre.

Il a reconnu en outre avoir détourné à son profit, au mois de mai 1878, une somme de 400 francs appartenant à la Société et qu'il avait reçu mandat de déposer à la caisse des dépôts et consignations.

C'est pour dissimuler ce détournement et la vente des dix obligations de 500 francs de la Ville de Lyon, que l'accusé a eu recours à divers expédients et en particulier, falsifié un récépissé de 400 francs, en date du 21 décembre 1880, qui lui avait été délivré par la trésorerie générale, et un récépissé de même somme du 19 octobre 1878.

Les obligations de l'emprunt de 1870 de la Ville de Lyon, ont été en effet, en 1880, l'objet d'une conversion. Ayant au moment où la ville transformait sa dette, reçu de la 15^e société l'ordre de réaliser les dix obligations qui lui avaient été confiées et de les verser à la caisse des dépôts et consignations, Vincent imagina de se créer un récépissé du versement des 5,000 francs, valeur des obligations qu'il avait détournées en rechargeant les chiffres, mentions et dates d'un reçu de 400 fr. portant le n^o 16091.

Sur le récépissé portant la date du 19 octobre 1878, le susnommé s'est contenté d'effacer les mots : « de fonds de retraite » qui terminait l'intitulé.

Ces falsifications ont été certifiées par un expert et le prévenu a confirmé par ses déclarations les conclusions de l'homme de l'art.

D'autres détournements sont encore imputables à Vincent, mais la prescription le met à l'abri des poursuites.

Reconnu coupable par le jury avec admission de circonstances atténuantes, Vincent est condamné à la peine de 3 années d'emprisonnement.

Ministère public : M. Boyer, substitut du procureur général.
Défenseur : M^e Niepce, avocat.

Infanticide — Acquiescement
La fille Clotilde Quatrevent, domestique à Lyon, est accusée d'avoir étranglé son enfant nouveau-né en lui serrant le cou avec la main.

Contrairement aux conclusions du rapport médico-légal, elle soutient que son enfant dont le cadavre a été retrouvé caché au Grand-Camp sous un tas de feuilles sèches, est mort en venant au monde.

Declarée non coupable par le jury, la fille Quatrevent est acquittée et mise de suite en liberté.

A ce moment, des applaudissements aussitôt réprimés se font entendre au fond de la salle.
Ministère public : M. Boyer, substitut du procureur général.
Défenseur M^e Rouche, avocat.

L'incendie de la Buire
Dans la soirée de jeudi un terrible incendie a détruit une partie des vastes chantiers de la Buire, situés entre le cours de Broches, la rue de Crémieu, le boulevard des Hirondelles et l'avenue du Château. Le feu qui a pris dans l'atelier d'ajustage n^o 3 a successivement gagné, activé par un fort vent de nord-est les ateliers de petite scierie, de menuiserie, de montage, de serrurerie, de sellerie, les magasins de bois, les séchoirs, etc., qui s'étendaient à peu près sur les tiers de la surface totale des chantiers, soit 3 hectares environ.

Un fait à remarquer, c'est que dans la matinée, un premier commencement d'incendie avait eu lieu dans un autre atelier, et on en a conclu qu'il y avait préméditation, mais le fait est si fréquent à la Buire qu'on n'y avait attaché aucune importance, d'autant plus que ce commencement de sinistre avait été étouffé immédiatement par les ouvriers présents.

Il est évident que si le feu avait pris un autre jour que celui de l'Ascension, ou, à partir de midi, les ateliers étaient absolument déserts, il ne serait rien arrivé de bien grave. C'est l'absence de secours immédiats qui a occasionné tout le mal.

Pendant toute la journée d'hier, une foule nombreuse n'a cessé de se rendre sur le lieu du sinistre.

Une dépêche nous annonce que les députés et sénateurs du Rhône ont décidé de faire une démarche auprès de M. Goblet pour lui demander des secours pour les ouvriers qui vont se trouver sans travail à la suite de l'incendie des ateliers de la Buire.

Comme nous l'avons dit plus haut et contrairement aux premières nouvelles données par les journaux, il y a tout lieu de croire qu'il n'y aura pas de chômage, et par conséquent la démarche en question n'a plus de raison d'être.

CHRONIQUE LOCALE

AUJOURD'HUI

Samedi, 20 mai, 140^e jour de l'année. Soleil : lever, 4 h. 14. coucher, 7 h. 39. Les jours croissent de 15 minutes.
Éphémérides (1643). Victoire du prince de Condé à Rocroi.

On annonce la mise à la retraite de M. Domenget, ingénieur en chef des ponts et chaussées, directeur de la voirie municipale.

On sait que des astronomes français, anglais et italiens ont été envoyés par leurs gouvernements respectifs à Soham (Egypte), pour recueillir des observations sur l'éclipse totale de soleil.

Le télégraphe nous apporte très brièvement le résultat de cette expédition qui paraît avoir été des plus heureuses.

Une énorme comète a été découverte près du soleil et photographiée immédiatement.

Les astronomes français ont découvert que la lune avait une atmosphère qui lui est spéciale.

On a obtenu toute une série d'excellentes épreuves de la couronne dont le spectromètre a été photographié pour la première fois avec une netteté surprenante.

Une des fraudes les plus connues dans le commerce des huiles, consiste à mélanger l'huile de coton et l'huile d'olive. Vous croyez acheter de l'huile d'olive pure et il y a souvent une proportion considérable d'huile de coton.

Comment reconnaître la fraude? Les méthodes employées communément reposent sur l'action des acides sur les corps gras et les colorations qu'ils leur donnent. Mais il vaut mieux recourir à l'acide azotique pur incolore. On mêle les deux liquides dans un tube d'essai dont on ferme l'extrémité avec de la gomme; on agite vivement pendant quelques instants; puis remettant le tube dans la position verticale, on le laisse reposer cinq ou six minutes.

Passé ce temps, on voit l'huile surnager. Si l'on a opéré avec de l'huile d'olive pure, le liquide formant d'abord un mélange incolore ou couleur paille très légère, tourne au gris cendre clair et avec un léger reflet jaunâtre. L'huile de coton, au contraire, prend dès le commencement, une teinte jaune doré et se colore ensuite en brun café presque noir. Un mélange des deux huiles prend une teinte intermédiaire d'autant plus foncée que l'huile de coton est plus abondante. Ce réactif est assez sensible pour faire découvrir la fraude quand bien même l'huile de coton ne formerait que les cinq centièmes du liquide essayé.

Un accident a fait retarder l'ouverture de la ligne de Sathonay à Trévoux.

Un mur de soutènement s'est entr'ouvert entre Sathonay et Fontaines, à peu près à la limite des deux départements de l'Ain et du Rhône.

On s'est empressé de commencer un contre-fort, mais ce travail supplémentaire ne sera probablement pas achevé avant la fin du mois, en sorte que l'ouverture ne pourra guère avoir lieu avant le 1^{er} juin.

Un triste accident est arrivé hier, dans l'après-midi, sur la route d'Oullins.

M. Thévenet, ancien administrateur des hospices de Lyon, revenait en voiture de la fête annuelle de l'hospice du Perron, en compagnie de M. le trésorier et de M. le secrétaire gé-

néral des hôpitaux, lorsque les chevaux se cabrèrent.

MM. Paliard et Guin sautèrent sur la route pour essayer de les maîtriser.

Ils ne purent y réussir et les chevaux effrayés partirent à fond de train sur la route alors pleine de promeneurs.

M. Thévenet fut précipité de la voiture. On le releva sans connaissance et on dut le transporter dans une maison voisine, où il reçut les premiers soins de MM. les docteurs Gayet et Fochier, qui revenaient également de la cérémonie.

Pendant ce temps, les chevaux continuaient leur course effrénée. A cent mètres plus loin, M. François Paris, âgé de 51 ans, manoeuvre, qui atteint de surdite, n'avait pas entendu arriver sur lui le véhicule qui était renversé et blessé légèrement aux jambes. Enfin les animaux emportés vinrent s'abattre dans la grande rue d'Oullins où l'on put s'en rendre maître.

L'état de M. Thévenet inspire d'assez sérieuses inquiétudes. On redoute une fracture de la base du crâne.

Le cocher en a été quitte pour une fracture du bras. Paris a été transporté à l'Hôtel-Dieu où quelques jours de repos suffiront à le remettre.

Dans la nuit de mardi à mercredi, un vol avec effraction a été commis chez M. Dioisse, constructeur, rue d'Avignon, 5.

Les voleurs ont pénétré dans le bureau et ont enlevé un coffre-fort contenant 651 fr. et divers papiers, et qui a été retrouvé brisé derrière les chantiers de la Buire.

M. le commissaire de police du quartier Saint-Louis a commencé aussitôt une enquête, qui amena bientôt l'arrestation d'un nommé Jacques Taragnio âgé de vingt-cinq ans, d'origine italienne, ouvrier de l'usine.

Cet individu avait été renvoyé il y a dix jours.

Au moment de son arrestation il était encore porteur d'une somme de 155 francs 85 centimes dont il n'a pu indiquer la provenance.

Plusieurs faits viendraient bientôt mettre la justice sur la trace d'un de ses complices : hier, M. le commissaire de police du quartier faisait cerner la maison portant le n^o 81 de la rue Villeroi, où un nommé Antoine D..., âgé de 21 ans, sur qui pesaient les plus graves soupçons, habitait avec sa maîtresse. Cet individu, se voyant sur le point de tomber entre les mains des agents, sauta par une fenêtre du premier étage dans une cour et alla se réfugier dans une écurie à porcs, où on ne tarda pas à le dénicher.

Bien qu'armé jusqu'aux dents, revolver chargé, coup de poing américain, etc., il ne fit aucune résistance. Sa maîtresse, une fille C..., a été également mise en état d'arrestation. Une perquisition opérée dans le domicile a amené la découverte de nombreux objets suspects.

Encore un suicide : Ces jours derniers, des cultivateurs ont trouvé dans un bois de sapins, près de Tarare, le cadavre d'un individu pendu à un arbre. Il n'a pas tardé à être reconnu pour celui d'un nommé Claude Duperray, âgé de 69 ans, tisseur, qui avait disparu de son domicile depuis le 12 courant.

Ce malheureux, qui avait des habitudes d'intempérance, avait, à diverses reprises, manifesté son intention d'en finir avec la vie.

Hier soir, à 10 heures, à la suite d'une discussion futile, une rixe s'est engagée dans la rue de Jussieu, entre deux ouvriers maçons.

Le nommé Pierre Coulon, âgé de 19 ans, expert dans l'art de la savate, a porté à son adversaire, le sieur Pinguet, un coup de pied formidable à la figure qui lui a mis en marmelade les mandibules et les dents.

Le coupable a été aussitôt arrêté et conduit à la Permanence où il a été écroué pour coups et blessures.

Hier soir, un sieur Claude P..., âgé de 51 ans, jardinier, rue Saint-Fiacre, est venu déclarer au poste que son gendre Louis T..., qui demeure avec lui, avait profité de son absence pour fracturer un placard et lui enlever dans un tiroir une somme de 15 francs et divers papiers. Pour comble d'audace, le voleur avait répondu à ses observations en le menaçant de l'étrangler s'il portait plainte contre lui.

Procès-verbal a été dressé.

Un nombreux rassemblement s'était formé hier soir à 8 heures, sur la place des Maisons-Neuves, à Villeurbanne, autour d'un sieur Pierre M..., journalier au camp de la Valbonne, qui, dans un état complet d'ivresse, jetait son argent sur le trottoir.

Des gardiens de la paix le conduisirent, malgré une résistance désespérée, au poste, où il put cuver son vin en toute sécurité.

Un commencement d'incendie a éclaté, hier soir, à 4 heures, dans l'appartement de M. Hudry, forgeron, au n^o 12 de la rue Godefroy, au moment où il était absent.

Heureusement, un voisin, M. Vuillot, serrurier, aperçut la fumée, donna l'alarme, enfonça la porte et put facilement se rendre maître du feu qui avait pris dans un placard placé près d'une cheminée.

Les dégâts sont de peu d'importance.

Société de géographie
Dans sa dernière séance, le comité d'action a décidé d'établir cette année un concours géographique entre

les élèves des écoles primaires supérieures. (Garçons et filles).
MM. les directeurs et Mmes les directrices de ces établissements trouveront à la Société de géographie, quai de Retz, 25, les renseignements sur le programme et la date de ce concours, qui est indépendant de celui qui a déjà été annoncé pour les écoles primaires du 1^{er} degré.

Société de gymnastique
Dimanche, 21 mai, à deux heures de l'après-midi, une grande séance de gymnastique sera donnée par la Société dans son local, montée Saint-Barthélemy, 19.

MM. les membres honoraires ainsi que les parents et amis des sociétaires sont invités à assister à cette petite fête donnée en prévision de celle de Grenoble.

PROGRAMME
1. Mouvements d'ensemble ;
2. Bords lisse ;
3. Bouc es ;
4. Boxe et chausson ;
5. Bancs parallèles ;
6. Canne ;
7. Reck ;
8. Escrime ;
9. Trapèze volant ;

Nota. — Le conseil d'administration invite les membres honoraires et actifs qui n'ont pas encore donné leur adhésion pour le voyage de Grenoble, à se faire inscrire d'ici au 26 mai, dernier délai.

En même temps, le conseil rappelle que les cours créés pour les enfants fonctionnent depuis deux mois. Ces cours faits par M. Werler, professeur attaché à la Société, ont lieu les jeudis et dimanches, de 2 à 3 heures pour les garçons et de 3 à 4 pour les jeunes filles.

Les inscriptions sont reçues les mardi, jeudi, samedi, de 8 heures à 10 heures du soir, et le dimanche de 9 heures du matin à 1 heure.

Aujourd'hui, samedi 20 mai, aura lieu le bal annuel des boulangers, sans contredit un des plus beaux parmi les plus brillants, donné à l'Alcazar par la chambre syndicale de la commission.

Pour cette circonstance l'orchestre composé de 60 musiciens sera renforcé d'un quatuor de trompes de chasse.

La nuit prochaine offrira donc aux amateurs de musique et de danse un attrait dont ils voudront certainement profiter.

SOMMAIRE du journal Le Rhône, organe des intérêts de la Région Lyonnaise, paraissant tous les dimanches, (n^o du 21 mai) : Bulletin de la semaine. — Nullité de la Banque de Lyon et de la Loire, ses conséquences. — L'Union Générale, nullité des actions nouvelles. — Variétés : Mieux vaut un mauvais arrangement qu'un bon procès, conte humoristique.

LE RHÔNE est vendu au prix de 10 c. le numéro, dans les kiosques, gares, et chez tous les marchands de journaux.

NOUVELLES DES SPECTACLES

CÉLESTINS. — Aujourd'hui samedi, le théâtre des Célestins nous donne la première représentation de l'œuvre nouvelle de MM. Eckmann-Charrier, *Les Rantzau*, qui viennent de remporter un si grand et si légitime succès à la Comédie-Française. Inutile de nous appesantir sur la donnée de la pièce qui a été appréciée à sa juste valeur par la presse parisienne. L'interprétation en a été confiée à MM. Bouyer, Gerbert, Chambéry et à Mmes Vallée, Carina, Marcon et Renard.

La saison théâtrale se terminant le 31 mai courant, la pièce sera donnée demain dimanche et toute la semaine suivante.

DERNIÈRE HEURE

Paris, 19 mai, 11 h. 55 soir.

La commission du budget a entendu le ministre de l'instruction publique sur les points secondaires de son budget.

— La discussion des comptes de 1870 viendra demain devant la Chambre.

Les bonapartistes s'abstiendront prudemment, à ce qu'on assure, d'attaquer le gouvernement de la Défense nationale, de crainte de fournir à M. Gambetta l'occasion d'un facile triomphe.

— M. Goblet déposera demain son projet relatif à l'organisation des conseils cantonaux.

— L'union républicaine s'est réunie aujourd'hui, sous la présidence de M. Waldeck-Rousseau. Elle a terminé la discussion du projet de M. Pierre Legrand, sur la réforme judiciaire.

Londres, 19 mai.
M. Isaac Holden, libéral, a été élu avec 207 voix de majorité, en remplacement de lord Cavendish.

Saint-Petersbourg, 19 mai.
Le couronnement du czar est fixé au 5 septembre.

BOURSE DU BOULEVARD

Paris, 19 mai.

3 0/0	» » »	Egypte	958 75
3 0/0 nouveau ..	» » »	Banque Ottom ..	816 87
5 0/0	117 02	Chemins turcs ..	59 25
Italien	90 25	Alpine	» »
Turc	13 35	Rio	653 75
Extérieure	27 5/8	Panama	» »

CHOSSES & AUTRES

Un cimetière ambulant

M. Henry Coy, qui vient de mourir à Pa'myra-New-Jersey, était un excentrique comme on en voit rarement, dit le *Messenger franco-américain*. Il paraît qu'il y a une vingtaine d'années, M. Coy eut le malheur de perdre un de ses enfants; jamais il ne voulut consentir à ce que l'enfant fût enterré; il fit placer le cadavre dans un cercueil en bronze, hermétiquement fermé et le conserva dans une chambre réservée à cet effet dans la maison.

Il en fut de même pour deux autres enfants qu'il perdit successivement environ un an après le premier: son plus grand bonheur était de s'enfermer dans la pièce dont il avait fait un cimetière et d'y passer de longues heures en contemplation devant les trois cercueils. Toutes les fois qu'il voyageait ou changeait de résidence, il se faisait suivre des trois coffres en bronze, qu'il ne perdait pas de vue: comme il a visité beaucoup de pays, on s'imaginerait par quelles singulières péripéties ont dû passer les trois cercueils. Cet original, qui ne voyait personne, étant venu à mourir, les restes de ses enfants enfermés dans leur coffre de bronze, viennent enfin d'être inhumés après vingt ans de pérégrinations.

Un nouveau timbre-poste

On sait que les timbres poste des Etats-Unis reproduisent les traits des présidents décedés de la Grande République.

La reine d'Angleterre va, paraît-il, recevoir d'ici peu en cadeau, la première épreuve du timbre-poste, à l'effigie du président Garfield.

Mme Garfield a fourni le portrait qui a servi pour ce timbre-poste, et l'on dit que la ressemblance en est parfaite.

Le spécimen qui doit être envoyé à la reine Victoria sera encadré d'argent, ciselé et bordé d'or. La partie concave du cadre est en ébène, et le tout est enfermé dans un coffret en bois de cèdre, doublé de pourpre et monté en argent.

Mots de la fin

Mlle Lili a huit ans et elle est déjà coquette comme une grande demoiselle.

Hier, sa gouvernante la voit campée, les yeux fermés devant une armoire à glace.

— Que faites-vous donc là, Mlle Lili?

— Rien.

— Comment rien? pourquoi vous plantez-vous là les yeux fermés devant une glace?

— Eh bien, je vais vous dire la vérité. L'autre soir, papa est entré dans la chambre, je faisais semblant de

dormir, il a dit: « Oh! comme Lili est jolie! quand elle dort! » alors je veux voir si c'est vrai!

Mercredi matin, notre ami L... prend une voiture pour monter à Fourvières, afin de mieux voir l'éclipse de soleil.

Arrivé à la haut, il tire sa montre. Il est six heures quinze minutes, le phénomène doit être commencé. Il braque sa lunette.

— Mais je ne vois rien! s'écrie-t-il.

Alors le cocher: — Monsieur veut-il que je le conduise plus près?

BOURSE DE LYON

Du 19 mai 1882

Rentes		Comptant-Actions	
3 1/2 amortissable	84	Gaz de Lyon	87
4 1/2	117	Gaz de la Guillotière	84
5 0/0 français	117	Mines de la Loire	84
italien	89	Montrambert	84
Turc	13	St-Etienne	84
Autrichien 4 0/0	89	Rive-de-Gier	84
Russe 5 0/0	89	Société lyonnaise	84
Espagne 3 0/0	89	Bateaux-Omnibus	84
Doite Egypt. unifiée	358	Eaux	84
		Dombes	84
		Abattoirs	84
		Verreries L. et Rhône	84
		Croix-Rousses	84
		Obligations	
		B. Lyon et Loire	87
		Ville-de-Lyon	87
		Ville-de-Paris 1869	401
		Ville-de-Paris 1871	383
		Banque Ottomane	816
		Paris-Lyon-Médit.	816
		Lombardes-anciennes	816
		Lombardes-nouvelles	816
		Che. Autrichiens	705
		Loire	816
		Lombard-Vénitien	311
		Saint-Etienne	816
		Saragosse	527
		Rhône-et-Loire 4 0/0	816
		Nord-Espagne	603
		Paris-Lyon-Médit.	878
		Suez	2740
		1886	309

SPECTACLES DU 20 MAI

Grand-Théâtre de Lyon

Aujourd'hui samedi

« La Fille du Tambour-major »

Théâtre des Célestins

Aujourd'hui samedi, à 8 h. :

« L'Histoire d'un sou »

« Les Ranzéau »

Scala-Bouffes

Tous les soirs, grand concert varié.

Casino

rus de la République

Tous les soirs, concert varié à 8 heures 1/2.

Orchestre sous la direction de M. Léone.

Alcazar

Tous les dimanches, lundis et jeudis, soirées dansantes, de 7 heures à minuit.

INSTITUTION DE SOURDS-MUETS

Enseignement par la parole. Etablissement subventionné par la ville de Lyon. Reçoit des élèves boursiers. Pour cause d'agrandissement, transféré, 56, rue des Maisons-Neuves, Villeurbanne (Lyon).

J. HUGENTOBLER, directeur.

CRÉDIT DE FRANCE

Ancienne Société Générale française de Crédit

SOCIÉTÉ ANONYME. — CAPITAL 75 MILLIONS

Succursale de Lyon : 1, rue de la République

La Société bonifie actuellement

2 0/0

pour les dépôts à

3 0/0

de 6 à 11 mois.

4 0/0

de 1 an à 23 mois.

5 0/0

de 2 ans et au-delà.



CRÉDIT FONCIER EGYPTIEN

Capital : Fr. 80,000,000 ou L. 3,200,000

EMISSION DE 60,000 Obligations Foncières 5 0/0 DE FR. 505 OU L. 20 AU PORTEUR PAIEMENT EN OR

A Paris, à Londres et en Egypte

Des Coupons et des Obligations sorties. Intérêt semestriel, les 1^{er} avril et 1^{er} octobre, net d'impôts, fr. 12 62 1/2 ou schellings. Remboursement au pair, en 50 ans, à fr. 505 ou L. 20, par tirages semestriels. Le premier remboursement pour les titres actuellement émis, aura lieu le 1^{er} avril 1883.

Versements : 425 francs

En souscrivant 35
A la répartition, vers le 31 mai 1882 100
Du 1^{er} au 10 juillet 1882 150
Du 1^{er} au 10 septembre 1882 150
Faculté d'anticipation, à partir de la répartition, sous escompte de 5 0/0, ce qui ramène, pour ceux qui se libéreront à la répartition, le versement à 422 40.

La portion échue du coupon étant de 4 fr. 20, le prix de revient réel de l'obligation n'est que de

418 francs 20

Amortissement compris, le placement ressort à 6 1/3 0/0

Aussitôt après la date du dernier versement, les certificats provisoires seront échangés contre les titres définitifs.

Le *Crédit foncier égyptien*, fondé en février 1880, a prêté environ 48 millions garantis par des terres en plein produit et par des immeubles au Caire et à Alexandrie.

Le montant des obligations foncières émises, y compris les 60,000 obligations, sont uniquement destinés à faire des prêts hypothécaires. Les obligations ont pour garanties la valeur des immeubles (le montant des prêts ne peut dépasser 60 0/0 de cette valeur) et les 80 millions du capital social.

On souscrit : Mardi 23 Mai 1882

Au Comptoir d'Escompte de Paris.
A la Banque de Paris et des Pays-Bas.
A la Société Générale.
Au Crédit Lyonnais.
A la Banque d'Escompte de Paris.

Qui sont chargés, en France, du paiement des coupons.
On peut souscrire dès à présent par correspondance.

LA COTE OFFICIELLE SERA DEMANDÉE
On trouve des prospectus à tous les guichets d'émission.

ANNONCES

A VENDRE

Par suite de décès

LA PHARMACIE LANDOT

A LHUIS (Ain)

La seule existant dans ce canton. S'adresser à M^e JOLY, notaire à Lhuis. 24 mars.

VENTES à crédit d'obligations de la Ville de Paris, quarts de Ville, Ville de Lyon, Crédit Foncier, payables 10 fr. et 20 fr. par mois avec droit aux tirages. Crédit Financier, 134, rue de Rivoli, Paris.

A louer

A LA ST-JEAN

Une pièce au 3^e, rue d'Amboise, 6. S'y adresser. — Prix modéré.

Etude de M^e POINT, notaire à Givors.

ON OFFRE

Importants Capitaux à placer par hypothèque. 28 juin.

J'OFFRE de faire gagner au moins 12 fr. par jour sans quitter son emploi et 30 fr. en voyageant pour faire connaître un article unique sans précédent. Très sérieux. S'adresser à M. de Boyères, 9, rue Boileau, Paris. Joindre un timbre pour la réponse.

25 0/0 d'intérêt par an, payables tous les mois, garantis par des obligations de la Ville de Paris. Crédit Financier, 134, r. Rivoli, Paris.

Belle écriture cursive

Nouvelle méthode perfectionnée. Trois mois suffisent pour enseigner l'écriture à une personne qui n'a jamais tenu la plume. Réforme complète en moins de deux mois de l'écriture la plus mauvaise.

Leçons à domicile

à 2 francs le cachet. S'adresser à l'Agence Fournier, 14 rue Confort, sous le n^o 9341.

DES BOISSONS GAZEUSES. — Guide manuel du fabricant, 1 vol. grand in-8 illustré de 80 gravures, indispensable à tous ceux qui s'occupent de la lucrative industrie des boissons gazeuses, débitants, brassiers, etc. Envoi franco contre 5 fr. en timbres poste adressés à l'auteur: Hermann-Lachapelle, 14, faubourg Poissonnière, Paris, et chez tous les libraires. 6073, mai.

Après faillite

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

A Lyon, rue Lafont, 8, le lundi 22 mai, à 1 heure, et jours suivants, d'un fonds de

FABRICANT DE SOIERIES

Déclaration sommaire :

24,000 mètres faille noire, 1,800 mètres turquoises, 1,300 mètres seiges, 7,900 mètres satin chine, étoffe soie pour parapluie, satin écarle, satin grège, etc., cinq pour cent en sus.

Cette vente est poursuivie à la requête de M. Jules Fournier, syndic, demeurant rue de l'Hôtel-de-Ville, 21, agissant en qualité de syndic de la faillite A. Chanay.

DEMANDEZ dans les Dépôts de la Société des LAITIERES du RHONE les Beurre tant appréciés des gourmets et amateurs de Beurre de table. Marque des Laiteries du Rhone.

Beurre extra-fin, genre Isigny, le kilogr. 5 fr. »
Beurre fin de table — 3 75

Qualités estampillées

EAU MINÉRALE NATURELLE DU VEDNET

La Perle des Eaux de Table

Près VALS PAR JAUJAC (ARDECHE)

L'Eau de VERNET est la plus gazeuse des Eaux minérales françaises, la plus riche et la meilleure des Eaux de Table connues en France et à l'Étranger.

Adressez les demandes à M. RAOUL BRAVAIS, Directeur de la Société des Produits RAOUL BRAVAIS et des Eaux Minérales Naturelles, 26, Avenue de l'Opéra.

Dép. princip. à Paris : 13, r. Lafayette et 30, av. de l'Opéra où l'on trouve également les produits et apprécies du public : FER BRAVAIS et QUINQUINA BRAVAIS

EN VENTE A L'AGENCE FOURNIER

14, rue Confort, 14

LYON

LE BOTTIN GENEVOIS ET SUISSE

pour 1882

6 FRANCS l'exemplaire relié 6 FRANCS

Établissement Thermo-résineux du MARTOURFT

Près DIE (Drôme). — Du 1^{er} Juin au 1^{er} Octobre.

Premier fondé en 1852. — On ne fait usage que de *Copeaux de Pins Mugho frais et abondants* (condition essentielle de succès) aucune analogie avec les nombreux imitateurs, résultat merveilleux, salle d'inhalation. — Renseignements : Docteur Benoît père, propriétaire-directeur. — Se tenir en garde contre les manœuvres de nombreux plateurs soudoyés. — 8 et 10 fr. par jour, tout compris, sans exception.

50 pour 100 de REVENU PAR AN.
LIRE les MYSTÈRES de la BOURSE
Envoi gratuit par la BANQUE DE LA BOURSE (Soc^{te} Anonyme). Capital : 10 Millions de fr.
PARIS — 7, Place de la Bourse, 7 — PARIS

A LOUER

Magasin et arrière-magasin avec vastes dépendances et un appartement à l'entresol, situé quai de l'Hôpital, près du pont de l'Hôtel-Dieu.

Location : 4,000 francs

S'adresser au bureau du journal

VOUS NE TOUSSEREZ PLUS

si vous sucez quelques bonbons au goudron du Docteur GRAMONT, agréables à la bouche, en fondant, ils portent l'arôme du goudron sur les bronches et les poumons, ils facilitent l'expectoration et enlèvent de suite la *Toux*. Le goudron est le seul régénérateur des poumons; pris au début, il triomphe de la phthisie il arrête la décomposition des tubercules et la guérison est rapide, on a le soin de porter la boîte sur soi, et d'en sucer un chaque fois que la toux se présente. Prix: boîte, 1 fr. 75, la demi 1 fr. Env. p. la poste contre timb. 30 c. en sus. Ecrire à M. ROLLAND, pharmacien à Marseille. Dépôt à Lyon, pharm. Bunor, place St-Pierre, à Saint-Etienne, Delpy, rue St-Louis, 23, et toutes les pharmacies.

MÉDAILLE D'OR à l'Exposition Universelle de 1878

APPAREILS CONTINUS

Pour la fabrication des Boissons GAZEUSES
EAUX DE SELTZ, LIMONADES, SODA WATER, VINS MOUSSEUX, BIÈRES
Les seuls qui soient argentés à l'intérieur.



Les Siphons à g^e et à petit levier sont solides et faciles à nettoyer.

J. HERMANN-LACHAPELLE
J. BOULET et C^{ie}, Successeurs
Liquieurs-Constructeurs, 144, Faubourg-Poissonnière, PARIS
Envoi franco des prospectus détaillés

Cabinet de M. Lambiki, défenseur au Tribunal de commerce, 22, rue de la Martinière.
M. E. Louis D'leutre, aîné, gérant de la maison Jourdan, a acquis le 15 mai, de cette dernière, son fonds de commerce de corses, rue Terme, 31, et actuellement rue des Capucins, 12. Les ayants-droit s'adresser dans les dix jours, au dit M. Lambiki, sous peine de conclusion.

CAPSULES DARTOIS
remède contre la Phthisie
A TOUS LES DEGRÉS
Incriseant rapidement: Toux opiniâtres, Bronchites chroniques, Catarrhes, Engorgement pulmonaire.
Bouteilles 3 fr. — 97, r. de Bercy, Paris, et les Pharmacies. — Se méfier des Capsules dites à la Croisette de Hêtre. Exiger le nom DARTOIS

Le lundi 22 mai courant, à onze heures du matin, sur la place de la Croix-Roussse, il sera vendu: banques, balances glace, commode, sacs de farines, etc.
Le lendemain à la même heure sur la place St-Pothin, il sera vendus: tables, chaises, billard, comptoirs, liqueurs diverses, etc.

LE FINANCIER DES COMMUNES
BANQUE DES COMMUNES
ORGANE DE LA FRANCE
15, Chaussée-d'Antin, Paris
EST ÉMIS GRATUITEMENT pendant 2 mois sur demande adressée au Directeur

Le texte: 95,000 Abonnés
COURS DE TOUTES LES VALEURS
de tous les Tirages
FRANC par an
N^o 52 Non

PLUS DE 8,000 SUCCÈS EPILEPSIE

Maladies nerveuses guéries par le Médicament spécial D'KULLISCH, (Breveté de l'Etat) — A cause de ses succès Remède (Sole). — A cause de sa haute Médic^o d'ordre de la Soc. scientifique à Paris.

A vendre d'occasion

Une Table en noyer verni à un pied, de 24 covents. S'adresser à M. Fontaine, tapissier rue du Plat.